



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DU GROUPE ET DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC
Département relations et innovation sociales
Suivi par : Benjamin CLAVIER

caissedesdepots.fr

Paris, le 29 juin 2022

Convocation à l'attention des membres titulaires du Comité Unique de l'Etablissement Public (CUEP)

Le Comité unique de l'Etablissement public (CUEP), régulièrement réuni le 24 juin 2022, s'est prononcé, conformément à son ordre du jour, sur le « projet de décret modifiant le décret n° 98-596 du 13 juillet 1998 relatif aux instances de concertation propres à la Caisse des Dépôts » (point 9).

Ce projet ayant recueilli, dans ce cadre, un vote défavorable unanime, et conformément à l'article 48 du décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat, et à l'article 9 du règlement intérieur, ce projet fera l'objet d'un réexamen lors d'une nouvelle réunion du CUEP, qui se tiendra le **lundi 4 juillet 2022**, de **14h30 à 16h30**, en conférence Microsoft Teams, sur l'ordre du jour suivant :

Point 1 : Désignation du secrétaire adjoint de séance.

Point de consultation :

Point 2 : *Direction des ressources humaines* : projet de décret modifiant le décret n° 98-596 du 13 juillet 1998 relatif aux instances de concertation propres à la Caisse des Dépôts.

Le Directeur des relations sociales



Jean-Marie FOUCAULT

Copie : Eric Lombard, Catherine Mayenobe, Caroline Krykwinski.